

FESSENHEIM

Incidents de février-mars 2015 : le jugement reporté

Chargé de juger la gestion, par EDF, des ruptures de tuyauterie successives survenues l'an dernier, le tribunal d'instance de Guebwiller a invoqué sa charge de travail et des éléments nouveaux pour reporter sa décision au 8 mars prochain.

Le 5 octobre dernier, le tribunal d'instance de Guebwiller avait examiné la gestion, par EDF, des ruptures de tuyauterie survenues les 28 février et 5 mars 2015 à la centrale nucléaire de Fessenheim. Le parquet avait requis deux amendes de 3 500 €. Le jugement, qui devait être rendu hier, a finalement été reporté au 8 mars prochain. La présidente Suzanne Gauthier a justifié ce nouveau délai par « la charge de travail » qui pèse sur le tribunal et par des éléments nouveaux transmis récemment par EDF.

Porte-parole des antinucléaires locaux, qui ont porté plainte contre l'exploitant pour violation du Code de l'environnement et de la réglementation relative aux installations nucléaires de base, André Hatz (Stop Fessenheim) s'étonne d'un report à une date aussi lointaine, s'inquiétant de possibles « interventions qui mettraient la justice en difficulté ». « EDF est très mal à l'aise sur ce dossier », ajoute-t-il, tandis que Jean-Jacques Rettig, président du Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin (CSFR), rappelle que « l'État est juge et partie dans le domaine du nucléaire ».

« Il vous reste peu de temps, Monsieur le président »

Dans une lettre ouverte au président de la République, les associations alsaciennes rappellent à François Hollande l'engagement qu'il avait pris, lors de campagne de 2012, de fermer



Une poignée de militants antinucléaires s'étaient donné rendez-vous devant le tribunal de Guebwiller, hier en début d'après-midi, mais le jugement a finalement été reporté au 8 mars.

la centrale nucléaire, engagement « souvent réitéré » durant le quinquennat qui s'achève. « Vous avez affirmé à plusieurs reprises vouloir prendre un "acte fort" qui rendrait "irréversible" la mise à l'arrêt définitif de cette trop ancienne centrale nucléaire. Cet "acte fort", vous l'avez promis pour la fin juin, puis pour la fin de cette année 2016. Il vous reste peu de temps, Monsieur le président, pour réaliser - même très imparfaitement - la promesse que vous avez faite à la nation en 2012, souligne cette lettre. Alors que la confiance est rompue

avec l'industrie nucléaire de notre pays, alors que la sécurité des populations en Alsace, mais aussi en Allema-

gne et en Suisse voisines ne peut plus être garantie, il n'est plus temps de tergiverser. »

O. Br.

SUISSE

Doris Leuthard, présidente de la Confédération en 2017

L'Assemblée fédérale de Berne a élu hier Doris Leuthard à la présidence tournante de la Confédération helvétique. La démocrate-chrétienne de 53 ans, originaire du canton d'Argovie, a obtenu 188 voix sur 207 bulletins valables. La nouvelle présidente fait mieux que lors de sa première élection en 2009 (158 voix sur 183 bulletins valables). Au sein du conseil fédéral, dont les sept membres occupent à tour de rôle pour un an le poste honorifique de président, Doris Leuthard dirige le département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication. Membre du gouvernement fédéral depuis 2006, elle avait été auparavant ministre de l'Économie.

RELIGION « Prière pour la paix » ce dimanche

Ce dimanche 11 décembre à 16 h, dans le chœur de la cathédrale de Strasbourg, les chrétiens allemands de l'Ortenau et alsaciens se retrouveront pour une « prière pour la paix », rendez-vous traditionnel du 3^e dimanche de l'Advent. Animé par le chœur allemand de Leutesheim, ce temps de prière sur le thème « Vivre dans la confiance » est préparé par le curé de Kehl, le vicaire épiscopal de Strasbourg, le président du conseil protestant de Strasbourg et son homologue allemand du Dekau.

TÉLÉVISION

Trois films de Vincent Froehly en décembre sur Arte

C'est une sorte de mini-festival ! Trois films du Sundgauvien Vincent Froehly, réalisateur de documentaires originaux du village de Liebsdorf, seront diffusés en ce mois de décembre sur la chaîne de télévision franco-allemande Arte.

Lutteurs suisses

Il s'agira tout d'abord de rediffusions - le mercredi 21 décembre à 15 h, puis le lundi 26 décembre à 9 h 25 - de son film de 80 minutes consacré à la « conquête de l'Est » de Buffalo Bill. Ce documentaire rappelle quelle cow-boy le plus célèbre de l'Ouest avait monté dans les années 1880 un spectacle, le « Wild West Show », qui avait tourné en Europe et était notamment passé par l'Alsace (L'Alsace du 25 septembre 2012).

Il s'agira ensuite de deux nouveaux documentaires réalisés cette année, qui montrent que l'inattendu

se rencontre aussi, aujourd'hui, dans notre bonne vieille Europe. Le premier, *Suisse : les lutteurs portent la culotte*, s'intéresse aux combats de lutte traditionnelle, dans la sciure et avec des bermudas en toile de jute, organisés tous les trois ans en Suisse, à l'occasion d'une grande fête (diffusion ce samedi 10 décembre à 20 h dans une version de 43 minutes, puis le samedi 17 décembre à 9 h 45 dans une version de 52 minutes).

Le second, *Delta du Danube : un Noël pas comme les autres*, part à la rencontre des Lipovènes, qui ont fui la Russie du tsar Pierre le Grand il y a plus de trois siècles pour s'installer dans l'Est de la Roumanie ; ils vivent principalement de la pêche et fêtent Noël le 7 janvier dans la pure tradition orthodoxe (diffusion le samedi 24 décembre à 20 h dans une version de 43 minutes, puis le samedi 31 décembre vers 9 h dans une version de 52 minutes).



Ce samedi, Arte diffuse un documentaire de Vincent Froehly sur la lutte traditionnelle suisse.

218 tonnes

Lors des deux jours de collecte nationale, la Banque alimentaire du Haut-Rhin (BA 68) a récolté 218 tonnes de denrées dans tout le département. Ce chiffre est en augmentation de 5 % par rapport à l'an dernier. Pour cette collecte, près de 2 700 bénévoles se sont mobilisés, dans les magasins ou l'entrepôt de la BA 68, pour le transport et le tri des denrées. Une partie de ces bénévoles appartient à des associations partenaires, des épiceries sociales, des entreprises, sont des jeunes en service civique, des lycéens, des scouts, des jeunes sapeurs-pompiers, mais aussi des agents de collectivités locales et territoriales ou encore des membres de clubs sportifs. 110 magasins du département et 240 communes ont participé à cette action solidaire. Les denrées récupérées pendant ces deux jours vont compléter les stocks de l'association et seront distribués tout au long de l'année aux personnes et familles démunies du Haut-Rhin.

Le chiffre

STOCAMINE

Le nouveau préfet du Haut-Rhin prendra sa décision fin mars 2017

Cette réunion de la commission de suivi de Stocamine (CSS), le centre de stockage de déchets de Wittelsheim, n'a pas été ordinaire. Pour le préfet Laurent Touvet, elle est « un élément important pour éclairer [sa] décision » de fermer ou non le site.

Fin mars 2017, le nouveau préfet du Haut-Rhin devra dire si Stocamine est autorisé à définitivement fermer ses portes. Si c'est le cas, un bouchon de béton spécial scellera définitivement à 640 m sous terre les milliers de tonnes de déchets dangereux qui n'auront pas été déstockés. Peut-être sa décision sera-t-elle de proposer un déstockage complet. « Je suis conscient des enjeux, j'ai conscience de mes responsabilités. Nous engageons l'avenir des populations que nous représentons, l'avenir du territoire », a en tout cas affirmé Laurent Touvet.



Les conditions de déstockage sont difficiles.

Mais le préfet a peu de temps pour prendre la mesure d'un dossier qui traîne depuis l'incendie de 2002. Cette réunion de la CSS a donc été longue. Le préfet a voulu écouter tout le monde. Il est aussi descendu au fond de la mine, comme les élus et les représentants des associations. « J'y ai constaté le travail difficile réalisé par les MDPA et ses prestataires », a expliqué le préfet. « Tout est bien maîtrisé », a confirmé le maire de Wittelsheim

Yves Goepfert, apportant cette nuance sur une question du représentant des salariés Jean-Pierre Hecht : « Nous avons effectivement le sentiment que rien ne s'oppose au déstockage des colis. »

Cette réunion a une nouvelle fois mis en évidence des points de vue irréciliables. Les représentants des riverains, rejoints par certains élus, demandent toujours le déstockage

complet. Alors que le liquidateur des MDPA, Alain Rcllet, met en avant des situations très dégradées dans les galeries minières : toits décollés, murs soufflés, déchets coincés dans le massif de sel qu'il devient impossible d'extraire pour défendre l'option du déstockage partiel.

Comment la mine se comportera-t-elle dans les années à venir ? Face à cette question, Jean-Pierre Josien, un

expert mandaté par la Dreal, ne peut rien assurer. Il prévient que les conditions de travail dans le bloc 23, qui est le prochain chantier de déstockage, risquent d'être très difficiles. « Si la fracturation du terrain monte, on ne passera plus avec la méthode de travail actuelle. » Ironie de l'histoire, il était déjà intervenu en 1996 quand l'autorisation d'exploitation avait été donnée à Stocamine. Il sait donc quelles réponses apporter quand on l'interroge sur les raisons qui ont mené à cette situation : « Les prévisions n'ont pas été vérifiées au fur et à mesure... »

En attendant, le chantier de déstockage se poursuit péniblement. Avec des coûts importants. Il en coûtera à la collectivité 171 M€ (millions d'euros) si 76 % du mercure est déstocké, 180 M€ si 95 % du mercure est déstocké, à échéance de mi-2023. En cas de déstockage total, les coûts pourront s'élever à 384 M€ d'ici 2034. Le dossier Stocamine est soumis à enquête publique jusqu'au 15 décembre.

F.Z.

Jeu Concours de la semaine

À GAGNER cette semaine la plus grande tablette

- iPad Pro Wi-Fi
- Rétroéclairage LED
- Multi-tactile
- Caméra 8 mégapixel
- 10 h d'autonomie

chaque jour, une nouvelle CHANCE de gagner

			1	5	3
3	7		8	1	2
1	5	A	2	3	7
6		8	B		
4	8	7		2	6
9			C	8	3
2	4	8	1	3	
1	6	8		3	2
		9	2	5	6
				6	4

Résolvez ce jeu, découvrez la réponse et participez au tirage au sort : A B C

Envoyez ALS494 par SMS au 71011 (0,65 € par SMS + prix d'un SMS x 3)

OU Par téléphone dites ALS494 et votre solution (ABC) au 0 891 65 20 75

Service 1,99 € / appel + prix appel

Jeu-concours du 05/12 au 18/12/2016 ouvert aux résidents majeurs en France métropolitaine. Les vainqueurs seront tirés au sort dans les bureaux régionaux et personnalisément avisés. Les coordonnées des participants pourront être traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/79. Règlement déposé auprès d'un huissier de justice à Lille (59) et disponible sur les sites www.nuisance-59-tile.fr et www.ad3media.com. Service d'assistance : n° 01 76 77 39 64 ou jeux-concours@ad3media.com.